



# STAGE PUBLIC DE FORMATION VOCALE

Organisé par la Commune  
et le Club de l'Amitié de  
Saint Sulpice le Dunois (23)

## 23.4.5 août 2016

à l'Eglise de Saint-Sulpice-le-Dunois

Formatrice : **Marie-Madeleine DUCHIER**  
Cantatrice - Professeur de chant



Treize stagiaires ont participé au stage de formation vocale proposé par la cantatrice et professeur de chant Mme Marie-Madeleine DUCHIER en l'église de Saint Sulpice le Dunois en date du 8 au 12 août 2015.

En partenariat  
avec



Article paru dans le quotidien 'La Montagne' le 11 août 2015 :

**"CETTE DIVA MAGNIFIQUE QUI MONTRE LA VOIX AUX ÉLÈVES CREUSOIS"**

*Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, Marie-Madeleine Duchier, cantatrice et professeur de chant, propose un stage de formation vocale en l'église de Saint-Sulpice-le-Dunois.*

Creusoise de naissance, la cantatrice habite désormais à Gentilly, en région parisienne, et redescend pour les vacances dans son village natal, où elle donne chaque été des cours de chant pendant quatre jours. Cette année, le stage a débuté le 8 août et se termine aujourd'hui en fin d'après-midi. "Imaginez que votre son sort de votre front " commence-t-elle, appuyée

d'une gestuelle indubitable. Dimanche, tour à tour les treize personnes présentes, hommes et femmes confondus, se sont lancées, partition en main, accompagnées au piano par Jeyran Ghiaee, et sous le regard, les remarques pertinentes, les conseils et les encouragements de la diva. Pour elle, "on ne peut dissocier le chant et le charme. Chanter, c'est le contraire de la violence et de la force. C'est aussi mettre sa pudeur dans sa poche, ce qui n'enlève rien à notre dignité".

"Il faut penser ses notes, les unes après les autres, avant de les faire entendre et de les mettre en relief", s'évertue à dire la diva.

La cantatrice n'oublie en rien celle qui

l'assiste et est dithyrambique au sujet de la pianiste d'origine iranienne, "j'aimerais que tout le monde chante comme Jeyran joue du piano", insiste la *prima donna*."

*Adrien Maridet*



## PROGRAMME DE TRAVAIL

*Le stage est assuré par Marie-Madeleine DUCHIER,  
cantatrice et professeur de chant  
Accompagnement au piano par Jan HUGO*

### Séances du mardi 2 août : Premier principe technique

- I) *Le développement de l'assise diaphragmatique :*  
1 - de 10h00 à 12h30  
2 - de 16h30 à 19h00

### Séances du mercredi 3 août : Deuxième principe technique

- II) *L'aiguisement du timbre :*  
1 - de 10h00 à 12h30  
2 - de 16h30 à 19h00

### Séance du jeudi 4 août

- III) *L'ensemble des principes techniques sur partitions :* 1 - de 16h30 à 19h00  
*mélodie, air d'opéra, lied ...*

### Séances du vendredi 5 août (sous condition l'après-midi) :

- III) *L'ensemble des principes techniques sur partitions :* 1 - de 10h00 à 12h30  
*mélodie, air d'opéra, lied ...*



## RENSEIGNEMENTS

Sur le contenu et le déroulement du stage :  
Marie-Madeleine DUCHIER

26 avenue Pasteur 94250 Gentilly : 01 83 42 35 11  
14 rue de l'ancienne gare 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois : 05 55 89 09 00

Inscriptions : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois

Mairie – 1 place du souvenir 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Tél.: 05 55 89 08 17 - Courriel : [mairie.st.sulpice.le.dunois@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.sulpice.le.dunois@wanadoo.fr)

*Horaires ouverture au public :* lundi - mardi – mercredi - jeudi - vendredi  
de 8h30 à 12h. et de 13h. 30 à 17h.00  
samedi de 8h. 30 à 12h.

## DÉCOUVERTE DU PAYS DUNOIS :

Profitez de vos temps de liberté ou prolongez  
votre séjour pour découvrir les richesses et les  
paysages du Pays Dunois et de la Creuse.

**Office de Tourisme de la Vallée des Peintres**

**05.55.89.24.61**

81, Grande rue 23800 Dun-le-Paestel

[info@tourisme-valleedespeintres-creuse.com](mailto:info@tourisme-valleedespeintres-creuse.com)

Communauté de Communes  
du Pays Dunois

Toutes les infos sur :  
[www.paysdunois.fr](http://www.paysdunois.fr)



La Communauté  
de communes

La vie  
associative

L'Office  
du tourisme

Les communes  
du Pays Dunois

## SAINT SULPICE LE DUNOIS

**L'Eglise de St-Sulpice-le-Dunois** est surprenante par son architecture. Témoignage de l'histoire, c'est un remarquable édifice d'origine romane qui remonte au XII<sup>ème</sup> siècle, dont il a notamment conservé la nef et un portail orné en tracé brisé à trois voussures. Il a subi des remaniements et modifications aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles où il a été fortifié et agrandi.

Adossée à la nef romane, une très rare maison-tour de six étages sur base carrée du XIV<sup>ème</sup> siècle, récupérée en clocher, est reconnue comme l'une des plus anciennes demeures de la région. Elle domine le bourg et la campagne du haut de ses vingt-cinq mètres à la pointe du toit à quatre eaux.

La structure de l'église a été entièrement restaurée fin 2007/début 2008.



**Le Mas-Saint-Jean** est un village typique où se situe une **Chapelle** probable vestige d'un château féodal : il est dit que vers 1430 Jeanne d'Arc serait venue y prier. La Chapelle est dominée par un **magnifique tilleul âgé de plus de 400 ans**.

**Le Bois de Chabanne** et la campagne environnante, paradis des amoureux de la nature, sont propices aux promenades et randonnées au cours desquelles vous pourrez découvrir, dans la traversée du bois, la « **Font d'ô loups** » signalée par une pierre haute de la forme d'un menhir.



## Fête locale annuelle le 15 août

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Un minimum de huit inscriptions au stage complet (reçues à la date du 02 juillet 2016) conditionne le déroulement du stage.

A défaut, il sera annulé.

Si le minimum de dix inscriptions au stage complet de six demi-journées est atteint, le stage se prolongera d'une demi-journée.

## DROIT D'INSCRIPTION : 160 euros stage complet

- 110,00 euros pour deux jours (4 séances) - 60,00 euros pour un jour (deux séances)

- *La demande d'inscription s'effectue à l'aide du bulletin auquel doit être joint le règlement, avant le 02 juillet 2016*

*L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.*

## SÉANCES PUBLIQUES :

- Des auditeurs pourront assister aux séances du stage moyennant un droit de 3 euros par séance, 5 euros par journée, 12 euros pour le stage complet.

- *Sans inscription préalable : les auditeurs sont tenus d'arriver au plus tard cinq minutes avant le début de la première séance à laquelle ils désirent assister*

- *Inscription préalable : auprès du secrétariat de mairie à partir du 25 juillet 2016*

## HÉBERGEMENT : L' Auberge de la Fontaine aux Loups,

située dans le bourg de Saint-Sulpice-le-Dunois à proximité de l'Église, peut vous accueillir en pension, demi-pension ou pour les repas.



**Pour réserver adressez-vous à l'Auberge :**

au 05.55.89.25.99

*Il est prudent de réserver en même temps que l'inscription au stage*

Fermé le dimanche soir et le lundi hors saison estivale



# BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE de FORMATION VOCALE

des 2, 3, 4, 5 (15 heures - possibilité 18 heures suivant nombre  
de stagiaires) août 2016 à Saint-Sulpice-le-Dunois

Bulletin à adresser en mairie de Saint-Sulpice-le-Dunois avant le 02 juillet 2016

Je soussigné

NOM Prénom .....

ADRESSE .....

.....

.....

Téléphone..... Portable .....

Courriel .....

Demande mon inscription au stage de formation vocale.

Je règle le montant du droit d'inscription, soit 190 euros -  
par chèque ci-joint à l'ordre de : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois.

*L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.*

A ..... le ..... Signature :

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 02 juillet 2016** accompagné de votre règlement, à :

Commune de Saint Sulpice le Dunois – Mairie – 1 place du souvenir  
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois



## Saint-Sulpice-le-Dunois

# 23800

**2.3.4.5 août 2016**  
(15 heures - possibilité 18 heures  
suivant le nombre de stagiaires)

# STAGIE PUBLIC DE FORMATION VOCALE